

**DECISION DE LA PRESIDENTE n° 2026-485**

**Objet : Tourisme - Subvention LEADER – Etude projet d'aménagement du site du Domaine du Lac de Champos (2026-2027)**

La Présidente de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2026-218 du 16 avril 2026 portant délégation du Conseil d'Agglomération au Président ;

Vu la délibération n°2025-734 du 26 novembre 2025 approuvant la consultation pour un marché public de maîtrise d'œuvre constitué d'une équipe pluridisciplinaire pour le Domaine du Lac de Champos ;

**DECIDE**

Article 1 – De solliciter la participation du programme LEADER – sous-action 2.2 Accompagnement des professionnels du tourisme et des touristes pour un changement de pratique pour un tourisme responsable (transition écologique) pour le financement de l'étude et la définition du projet d'aménagement du Domaine du Lac de Champos pour la période 2026-2027.

Article 2 – De solliciter une subvention d'un montant de 64 000 € au titre du programme LEADER, pour un montant global d'investissement de 110 042.50 € HT, correspondant exclusivement au financement d'ingénierie de l'équipe de maîtrise d'œuvre au profit du projet d'aménagement du Domaine du Lac de Champos.

Article 3 – Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision, qui sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au comptable public, et publiée sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Article 4 – La présente décision pourra faire l'objet, dans les deux mois de sa publication :

- D'un recours gracieux auprès de Madame la Présidente,
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon.

Signé électroniquement par :  
Présidente ArcheAgglo

Date de signature : 12/08/2026

Qualité : Présidente ARCHE Agglo